

Le Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie est la formation « historique » et principale de notre institut.

C'est une formation scientifique, technique et commerciale :

Elle permet d'acquérir les savoirs et savoir-faire nécessaires à la maîtrise d'une compétence professionnelle. Elle est dispensée par la voie de l'alternance qui associe la formation professionnelle pratique en officine à la formation théorique en Centre de Formation. Elle est assurée par des Pharmaciens et des Préparateurs en pharmacie dans un partenariat actif avec la profession.

C'est une formation en alternance : (cf. [Modalités de l'alternance](#))

A l'officine, le maître d'apprentissage et/ou le tuteur assurent la formation pratique du métier. Au C.F.A. (Centre de Formation d'Apprentis) l'équipe enseignante assure la formation technique et générale.



Rôle du préparateur en pharmacie

Le préparateur exerce sous la responsabilité et le contrôle du pharmacien titulaire de l'officine.

Il prépare et délivre au public les médicaments destinés à la médecine humaine et à la médecine vétérinaire. Il est rigoureux, méthodique et a le sens du contact. Ses tâches principales sont les suivantes :

La gestion des stocks

- tenir les fichiers mettre en rayon
- réapprovisionner et contrôler qualitativement et quantitativement les marchandises reçues réaliser l'affichage des prix
- contrôler les documents inhérents à la livraison, contrôler la mise en rayon en ce qui concerne la présentation des produits
- ranger les produits et participer à l'inventaire
- assurer le suivi des stocks (en recourant aux moyens informatiques)

La préparation des médicaments

- respecter les règles d'hygiène respecter les procédures établies
- vérifier et entretenir le matériel courant conditionner le produit fini
- contrôler les matières premières, contrôler le produit fini

La dispensation sous le contrôle effectif du Pharmacien

- analyser la prescription ou la demande de :
- produits de diététique
- médicaments
- produits de cosmétique ou d'hygiène
- matériel médico-chirurgical
- objets de pansements
- délivrer en donnant des explications et des recommandations

La vente

- accueillir le client respecter le secret professionnel
- faire exprimer les besoins du client, rechercher ses motivations d'achat conclure la vente
- encaisser par paiement direct ou par délégation de paiement exécuter les formalités nécessaires au remboursement par les organismes sociaux (en recourant aux moyens

informatiques)

- contrôler les matières premières, contrôler le produit fini
- Informer, conseiller, convaincre le client à partir de :
- la connaissance de ses besoins et de ses motivations
- la connaissance des produits
- l'assortiment du magasin

La formation :

La durée globale de la formation est de 836 heures (400 heures en première année et 436 heures en deuxième année). Les matières principales sont :

- Chimie - Biochimie
- Pathologie
- Pharmacologie
- Microbiologie
- Toxicologie
- Immunologie
- Pharmacognosie
- Botanique
- Homéopathie
- Anatomie-Physiologie
- Phytothérapie
- Dispositifs médicaux
- Législation Pharmaceutique
- Pharmacie Galénique
- Législation du travail
- Communication
- Commentaire Technique Ecrit
- Reconnaissance
- Travaux pratiques

Modalités de l'alternance :

Le rythme de l'alternance est en général de **un jour et demi** par semaine au CFA (quelques semaines à deux jours) et le reste de la semaine en entreprise.

Qui peut suivre cette formation ?

La préparation du Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie est accessible aux candidats titulaires :

- de tout diplôme français permettant de s'inscrire en première année des études de pharmacie (tous baccalauréats).
- d'un Brevet d'Etudes Professionnelles aux Carrières Sanitaires et Sociales.

Modalités d'inscription

A l'IFPS, la procédure de recrutement est la même pour toutes nos formations.

1. remplir le dossier de candidature
2. passer les tests de positionnement
3. passer l'entretien de motivation

En fonction du diplôme obtenu, du niveau et des résultats aux tests et à l'entretien, la formation sera proposée en 2 ou 3 ans.

Taux de réussite à l'examen :



Débouchés et poursuite d'études :

Par définition, le titulaire du BP devient préparateur en pharmacie. Il peut exercer son métier au sein d'une pharmacie où il secondera le pharmacien et où il peut compléter sa formation avec le CQP dermo-cosmétique pharmaceutique ([lien vers fiche CQP](#)).

Il peut également intégrer le milieu hospitalier où il a la possibilité de compléter sa formation avec un an de préparateur en pharmacie hospitalière.

Enfin, il peut travailler dans l'industrie, où il contrôle les composants de base et encadre les équipes de fabrication et peut compléter sa formation avec deux ans de technicien supérieur en pharmacie industrielle.

Emplois :

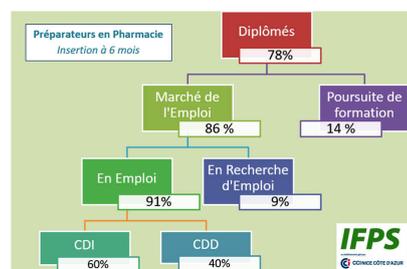
- Préparateur en pharmacie

Poursuite de formation :

- Préparateur hospitalier
- CQP Dermo Cosmétique Pharmaceutique
- Licence Professionnelle de Cosmétologie (UFR de Nantes)
- DU d'homéopathie (UFR de Nantes)

Insertion professionnelle :

Que deviennent les diplômés de l'IFPS 6 mois après l'obtention de leur diplôme (3 dernières promotions) ?



Taux d'emploi des diplômés qui entrent directement sur le marché de l'emploi :



Taux de poursuite des diplômés poursuivent sur une formation complémentaire :

Pour en savoir plus, consultez [la fiche de la formation au métier de "Préparateur en pharmacie" de l'IFPS](#)

et consultez [la fiche "Préparateur en pharmacie" du Guide des Métiers](#) de l'OPCA Actalians

Pour consulter le [Référenciel de la formation pour le BP de Préparateur en Pharmacie](#), cliquez [ICI](#) (1Mo)

(*) Cliquer pour télécharger [le Dossier de candidature à la formation Préparateur en Pharmacie](#)